



39<sup>e</sup> CONGRÈS  
de la CFE-CGC



Palais de la Musique et des Congrès  
10 et 11 juin 2026  
Strasbourg





**39<sup>e</sup> CONGRÈS**  
de la CFE-CGC **!**

**RAPPORT FINANCIER**



# Sommaire



<b>LA SITUATION FINANCIÈRE GLOBALE</b> .....	<b>8</b>
L'évolution du bilan consolidé .....	8
La capacité d'autofinancement (CAF) .....	9
L'indépendance financière .....	10
<b>LA FINANCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL (AGFPN)</b> .....	<b>11</b>
Le financement du dialogue social : le rôle et l'évolution du Fonds paritaire national .....	11
<b>LA FORMATION SYNDICALE : UN LEVIER STRATÉGIQUE</b> .....	<b>14</b>
<b>LA DYNAMIQUE DES ADHÉRENTS</b> .....	<b>16</b>
<b>LA REPRÉSENTATIVITÉ</b> .....	<b>18</b>
<b>DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS</b> .....	<b>19</b>
Les projet immobilier « Maison de la CFE-CGC » .....	19
Les systèmes d'information .....	22
<b>LA TRANSPARENCE ET LA GOUVERNANCE</b> .....	<b>23</b>
<b>LE MOT DE LA FIN</b> .....	<b>26</b>

# ÉDITO



**Farida Karad**  
Trésorière nationale  
de la CFE-CGC

Chers collègues, chers élus,

J'ai l'honneur de vous présenter à travers ce rapport le bilan de la mandature 2022-2024 dans le cadre de mes missions de trésorière.

Lors du congrès de Tours, je m'étais fixée pour ambition et objectif de travailler sur plusieurs volets structurants afin de contribuer au rayonnement de la CFE-CGC.

Parmi les objectifs prioritaires figuraient :

- la consolidation de la réforme territoriale, dans la continuité des actions engagées par mes prédécesseurs ;
- la mise en œuvre de la dématérialisation, afin d'améliorer le service rendu aux adhérents et d'optimiser nos procédures internes ;
- avec le bureau national, déployer le projet de rénovation de la « Maison de la CFE-CGC » décidé par le comité confédéral en 2022.

Ce bilan présente nos investissements ainsi que les résultats de la stratégie financière mise en œuvre au service de notre développement.

**Farida Karad**  
Trésorière nationale de la CFE-CGC



**Ce bilan présente nos investissements ainsi que les résultats de la stratégie financière mise en œuvre au service de notre développement.**



## Une mandature structurante et engagée

La mandature 2022-2024 fut marquée par des transformations importantes et une activité soutenue.

En effet, nombre d'événements et d'actions ont jalonné la période :

- **Célébration du 80<sup>e</sup> anniversaire de notre organisation, le 28 novembre 2024.** Ce fut un moment fort, tant sur le plan symbolique que dans notre capacité à fédérer les acteurs autour de notre histoire et de nos valeurs avec des témoignages forts, des intervenants de qualité, de la convivialité et beaucoup d'émotion.
- **Fin du cycle électoral 2020-2024,** avec l'organisation des élections dans les Très petites entreprises (TPE) et dans les chambres d'agriculture. La mobilisation de la Confédération, de nos unions régionales et de l'ensemble des acteurs est à souligner.
- **Maintien du soutien financier aux unions régionales** malgré un contexte d'investissements importants (travaux, CFS) avec des enveloppes d'allocation confédérale en augmentation entre 2022 et 2024. Le budget global est en nette augmentation sur la mandature.

Les unions régionales nous représentent sur le terrain et au plus proche de nos militants.

Les actions de développement sont importantes pour notre organisation.

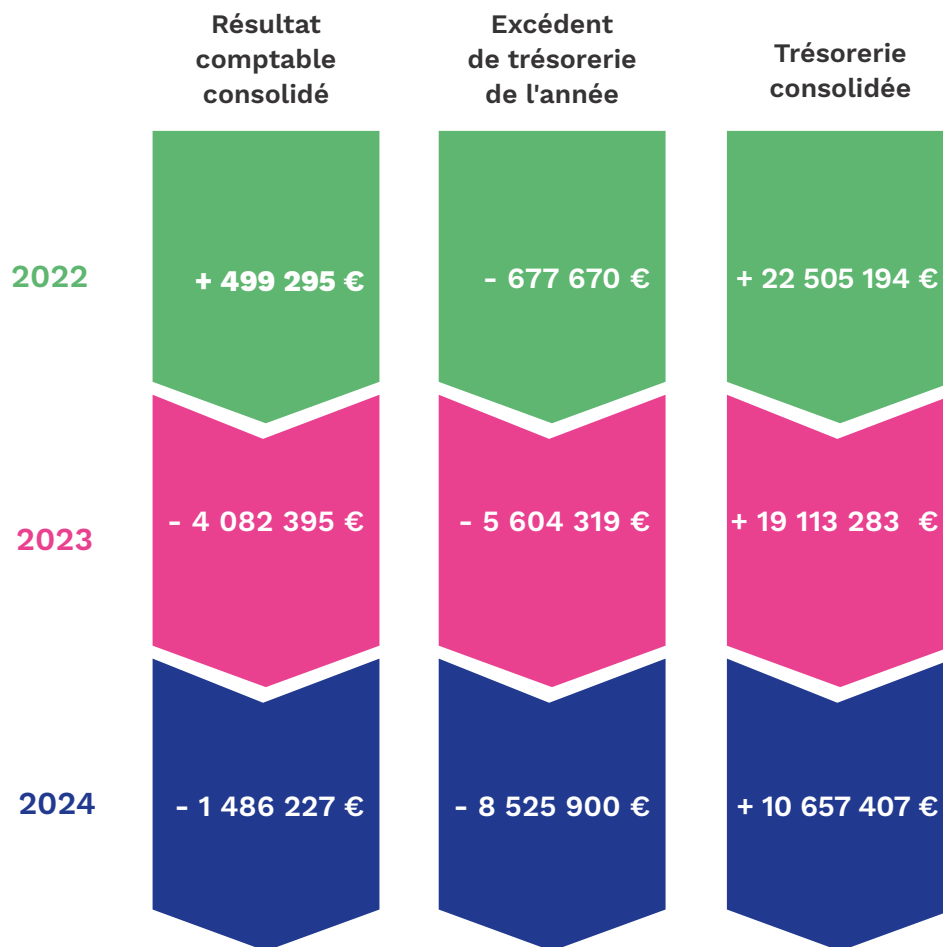
Dans ce cadre, nous avons poursuivi l'amélioration du suivi financier de nos unions régionales et des unions territoriales ultra-marines.

- Élaboration et suivi des budgets périmètre confédéral et régions.
- Optimisation de nos procédures internes avec un contrôle de gestion plus poussé et un suivi régulier des états de dépenses.

Ces échéances majeures se sont inscrites dans un contexte de forte mobilisation, notamment autour de la réforme des retraites, qui a donné lieu à un engagement important de la Confédération, y compris sur le plan financier.

# LA SITUATION FINANCIÈRE GLOBALE

## L'évolution du bilan consolidé



### L'évolution du bilan consolidé 2022-2024

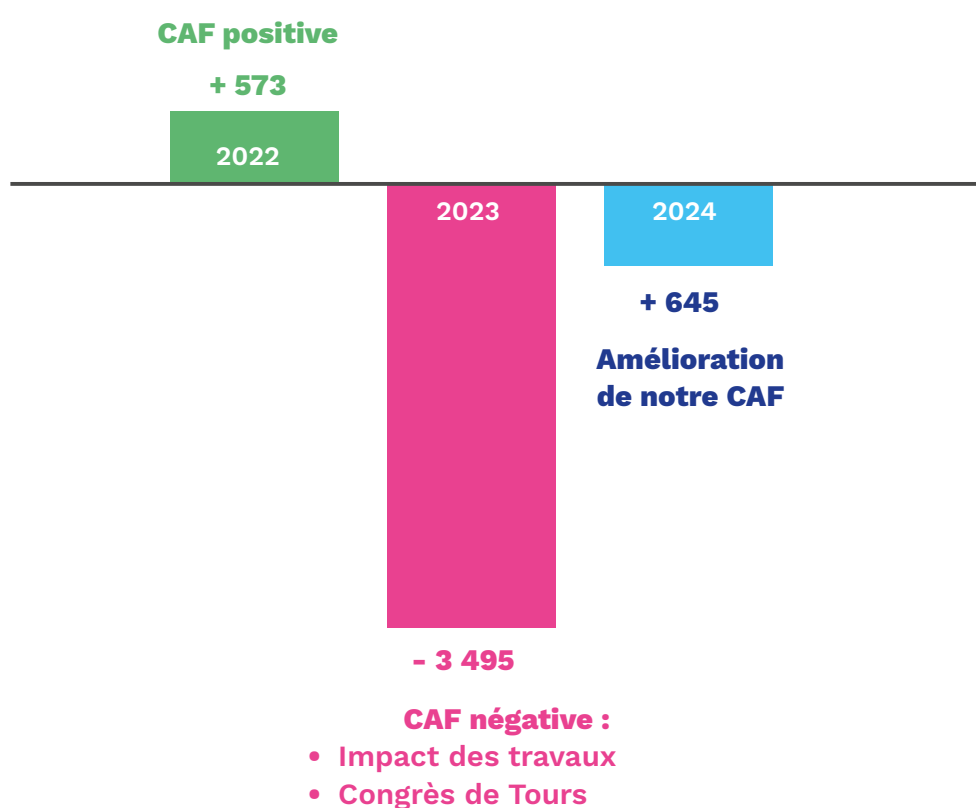
La Confédération a utilisé sa solidité financière acquise pendant la période Covid pour investir dans l'avenir en procédant notamment à la rénovation de la « Maison de la CFE-CGC », ce qui explique les résultats 2023 et 2024.

Plusieurs éléments peuvent être soulignés :

- une stabilité globale malgré des investissements importants ;
- Une augmentation des actifs immobilisés en lien avec les travaux rue du Rocher ;
- Une trésorerie maintenue à un niveau satisfaisant compte tenu des investissements.

## La capacité d'autofinancement (CAF)

### La capacité d'autofinancement 2022-2024



La capacité d'autofinancement reflète un choix stratégique : financer la croissance et nos projets structurants avec l'objectif de rétablir progressivement l'équilibre.

Cette évolution s'explique notamment par :

- la concentration de charges liées aux travaux ;
- l'intégration des dépenses liées au Congrès de Tours, engagées en partie en 2022, et qui ont été pleinement comptabilisées sur l'exercice 2023 ;

- la reprise d'activité dans un contexte post-Covid.

L'année 2024 marque un infléchissement positif.

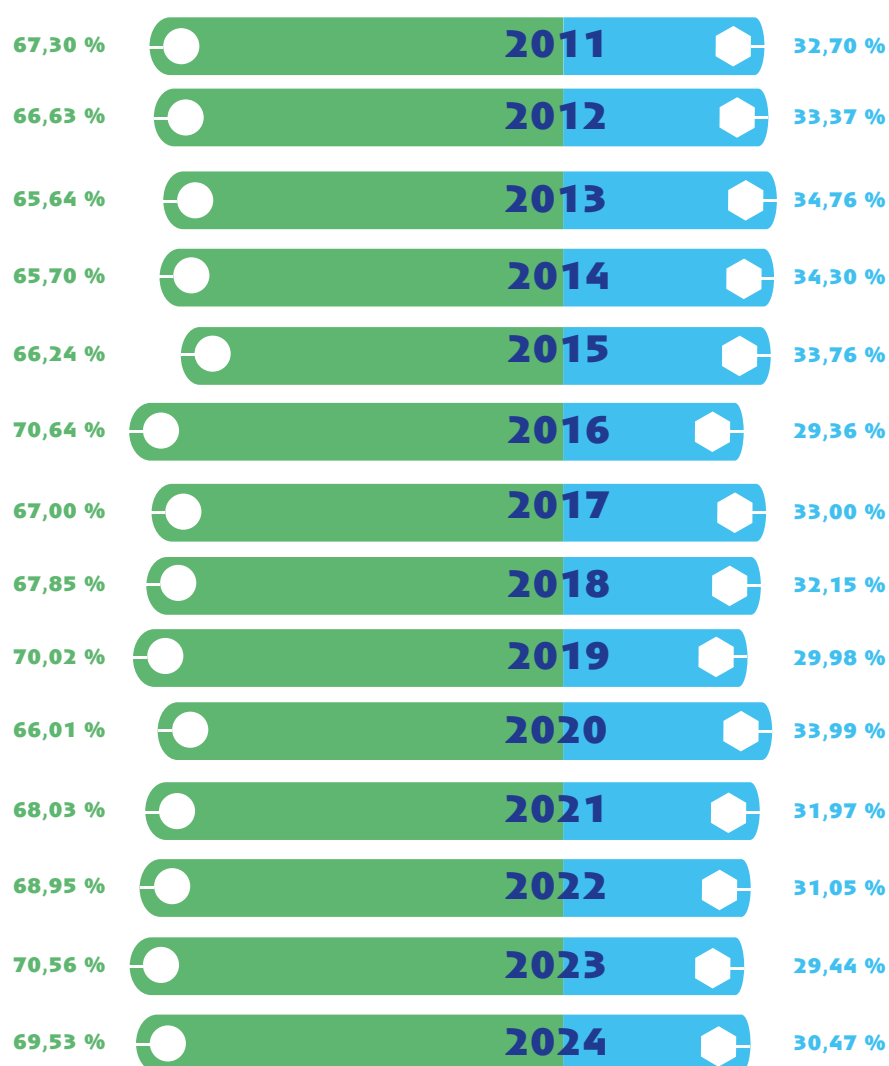
Si la capacité d'autofinancement demeure négative, son niveau s'améliore avec un début de redressement et une meilleure maîtrise des équilibres financiers.

## LA SITUATION FINANCIÈRE GLOBALE

### L'indépendance financière

#### L'indépendance financière (loi 2008)

L'indépendance financière est assurée, garantissant l'autonomie de nos décisions et la sécurité de nos investissements.



Légende :

- Cotisations
- Autres recettes

# LE FINANCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL (AGFPN)

## Le financement du dialogue social : le rôle et l'évolution du Fonds paritaire national

Le Fonds pour le financement du dialogue social, créé par la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, a pour mission de contribuer au financement des organisations syndicales de salariés ainsi que des organisations professionnelles d'employeurs, pour leurs activités participant au développement et à l'exercice de missions d'intérêt général.

Ce fonds est géré par l'Association de gestion du fonds paritaire national (AGFPN), structure pilotée de manière paritaire par les organisations syndicales et patronales représentatives au niveau national et interprofessionnel.

Depuis sa création, le Fonds paritaire national finance trois missions principales :

- la conception et la gestion des politiques paritaires ;
- la participation aux politiques publiques ;
- le financement de la formation syndicale.

Ces financements couvrent à la fois le champ interprofessionnel et celui des branches professionnelles.

Depuis 2020, année marquée par la crise sanitaire, les financements perçus au titre de ces missions connaissent une progression continue.

Cette évolution s'explique notamment par le mode de financement du fonds, reposant en grande partie sur une cotisation de 0,016 % assise sur la masse salariale du secteur privé.

Ainsi, la croissance de la masse salariale nationale (assiette de cotisation) entraîne mécaniquement une augmentation des ressources.

Par ailleurs, ces ressources sont complétées par des subventions de l'État, notamment en faveur de la formation syndicale et de la participation aux politiques publiques.

**En 2024, les financements versés par l'AGFPN atteignent ainsi environ 16 millions d'euros, contre 13,5 millions d'euros avant la période marquée par la crise du Covid-19.**

La répartition de ces financements en 2024 s'établit comme suit :

- 60 % au titre des missions paritaires ;
- 38 % pour la formation syndicale ;
- 2 % pour la participation aux politiques publiques.

La formation syndicale bénéficie en particulier d'une évolution favorable en 2024, en raison de la mise en œuvre d'une nouvelle convention triennale ayant acté une augmentation de la dotation budgétaire.

À cet égard, les montants observés en 2022 et 2023 étaient relativement stables, tandis qu'une progression significative est constatée en 2024.

Il convient de noter l'apparition en 2024 d'un financement complémentaire au titre d'une quatrième mission.

Toutefois, celui-ci n'est pas intégré dans la présente analyse afin de conserver un périmètre constant, dans la mesure où il concerne exclusivement l'Opco Constructys.

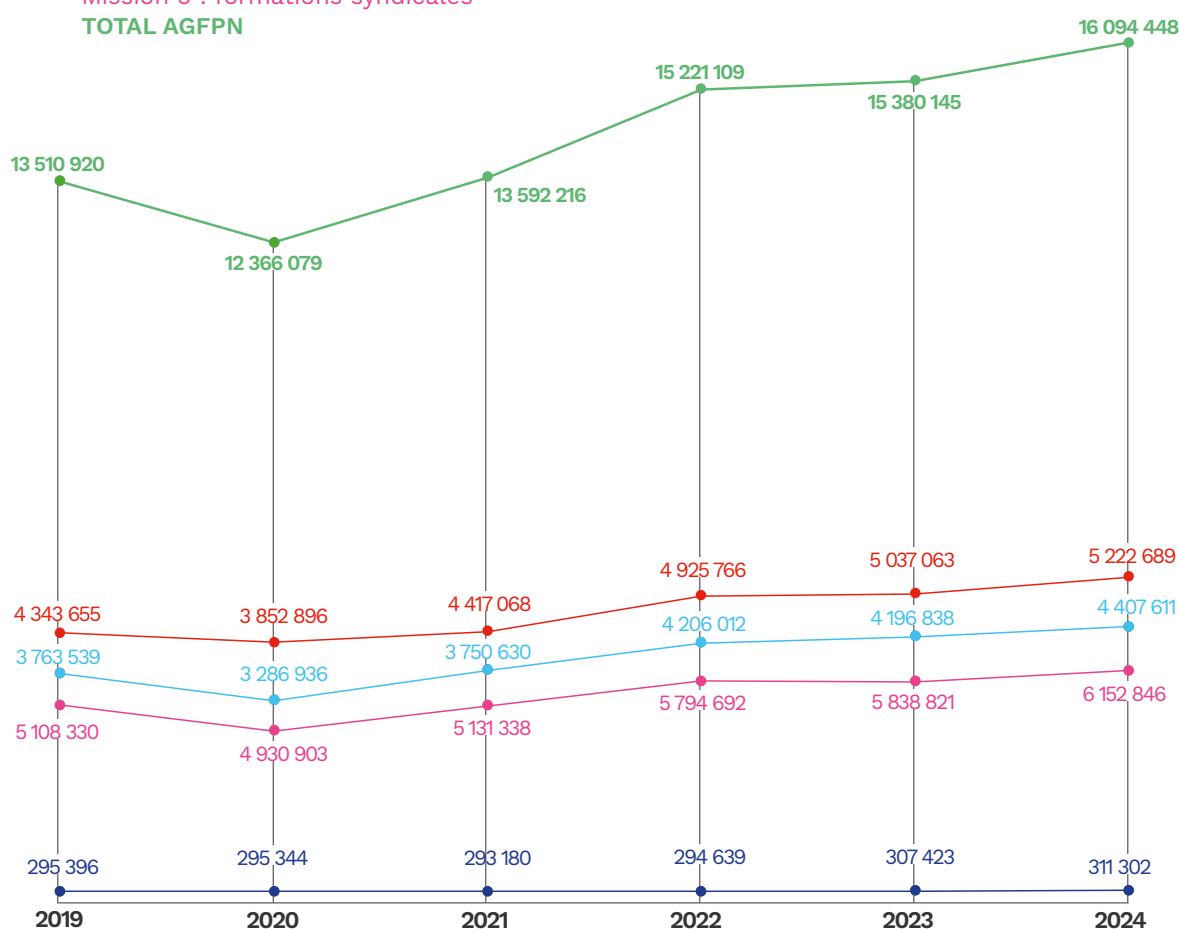
Conformément aux dispositions légales, l'AGFPN peut en effet percevoir des contributions conventionnelles dédiées au dialogue social (mission 4).

Si cette mission a été mise en œuvre en 2024, son extension est prévue par les textes et sera développée à l'avenir.

## LE FINANCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL (AGFPN)

### L'évolution des financements AGFPN 2019-2024

Légende : Mission 1 : paritaires interprofessionnelles  
Mission 1 : paritaires de branches  
Mission 2 : politiques publiques  
Mission 3 : formations syndicales  
TOTAL AGFPN



On observe :

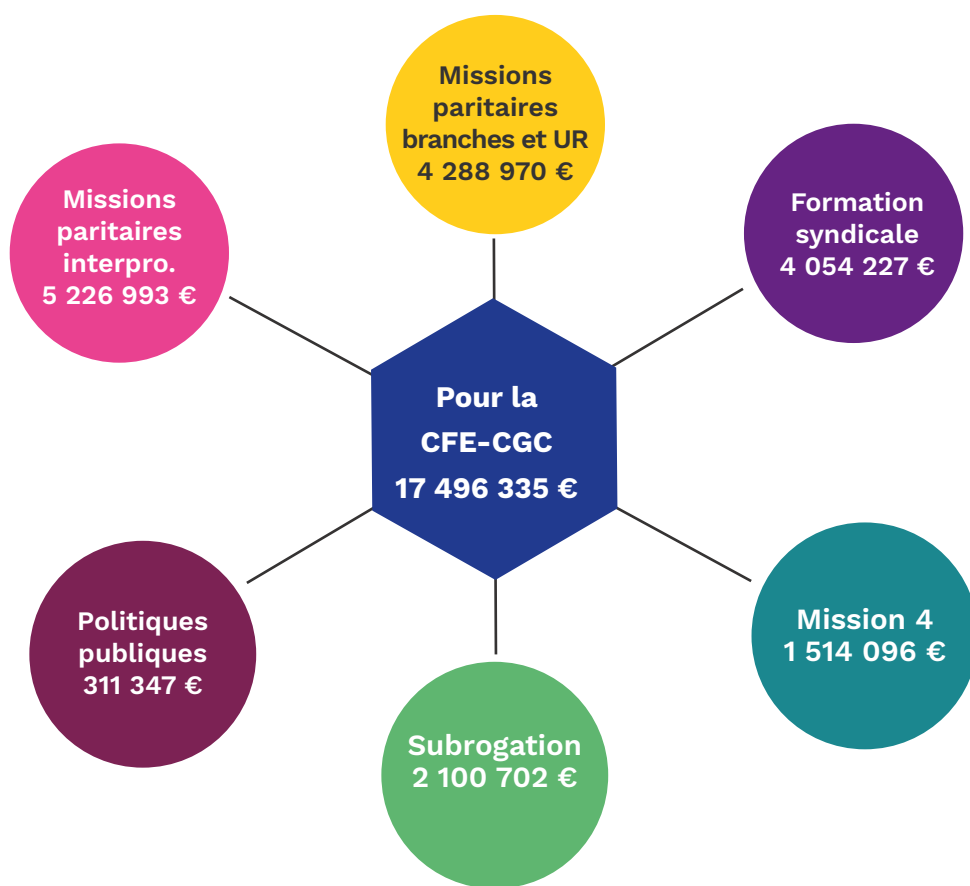
- une reprise progressive après 2020, avec une croissance continue des missions paritaires interprofessionnelles et de branches, tandis que la mission 2 reste stable ;
- la reprise progressive dès 2021 ;
- une croissance continue jusqu'en 2024 ;
- la mission 3 connaît la plus forte augmentation, soulignant un renforcement de la formation syndicale.

**Financement AGFPN : + 2,5 M€ en 4 ans**  
**Progression continue des ressources**

## LE FINANCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL (AGFPN)

### La répartition des financements AGFPN 2024

Le financement du dialogue social est sécurisé et dynamique, avec une part croissante dédiée à la formation syndicale.



# LA FORMATION SYNDICALE : UN LEVIER ST

## Une activité qui a plus que doublé

### L'évolution des stages 2022-2024

La période 2022-2024 est marquée par une reprise soutenue et une montée en puissance de l'offre de formation, traduisant une réelle dynamique.

Un effort financier important a été alloué afin d'accompagner cette orientation stratégique pour la CFE-CGC.

La période 2022-2024 présente des évolutions notables par rapport à la période pré-Covid.

La période 2020-2021 est atypique en raison de la pandémie et ne peut être analysée objectivement.

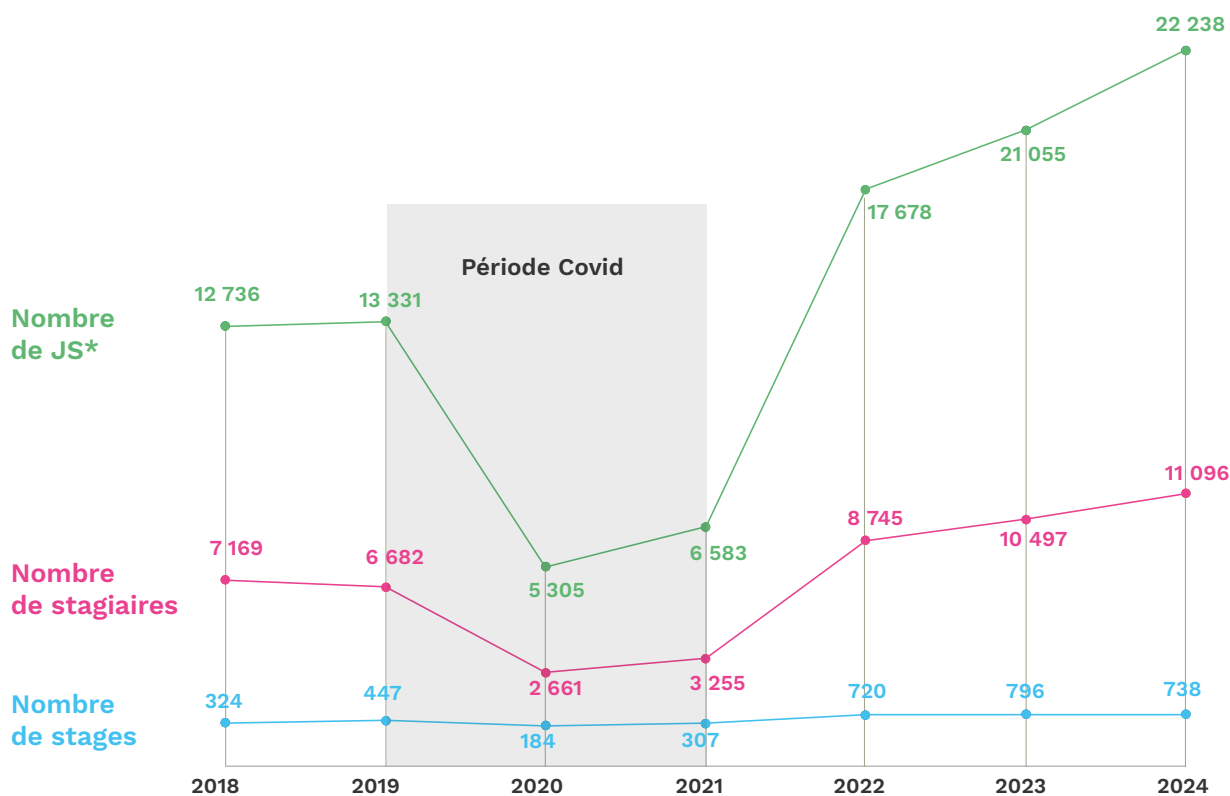
Une moyenne de 751 stages sur la période 2022-2024 contre 312 sur 2019-2021.

### L'évolution des journées stagiaires 2022-2024

Une moyenne annuelle de journées stagiaires de 20 324 contre 8 406 sur 2019-2021 :

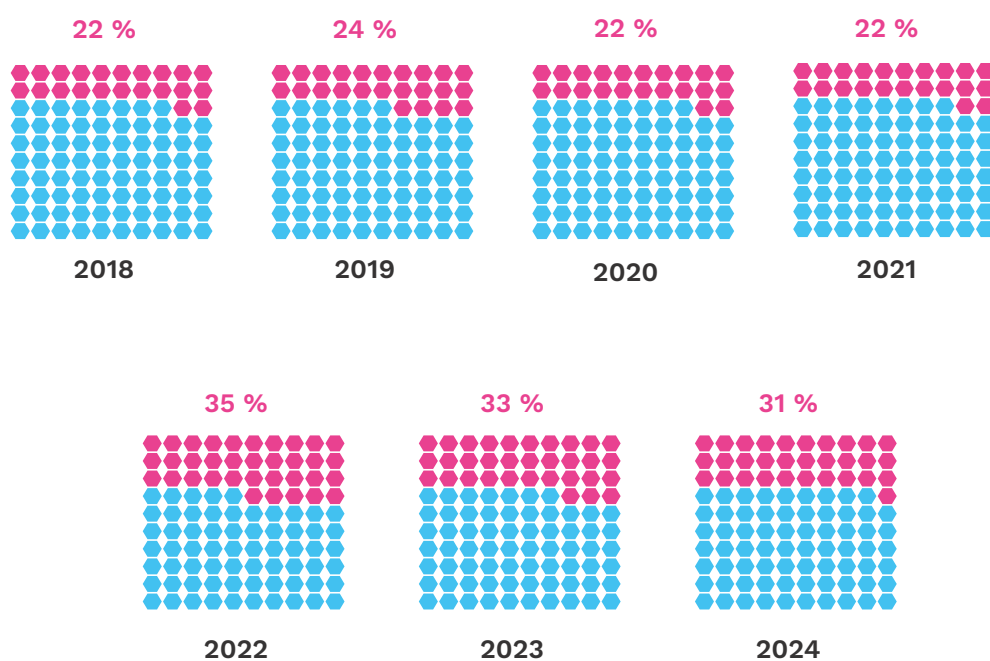
- reprise post-COVID très nette ;
- doublement de l'activité ;
- montée en puissance durable.

La formation syndicale constitue un investissement stratégique essentiel pour l'avenir de la CFE-CGC.



\*JS : journées stagiaires

## La répartition des stagiaires (h/f)



Une féminisation plus marquée des stagiaires avec 33 % contre 22 % de femmes sur 2018-2019.

L'ensemble de ces éléments confirme que la formation constitue un levier stratégique majeur pour le développement et la structuration de l'organisation.

# LA DYNAMIQUE DES ADHÉRENTS

## L'évolution du nombre d'adhérents comptables 2007-2024

Années	Adhérents Comptables	Retraités	Primo adhérents	Départs	Écart N/N-1	%
2007	109 390	12 774	21 308	11 319	9 989	10,05 %
2008	112 989	12 627	22 122	18 523	3 599	3,29 %
2009	120 557	12 837	22 276	14 708	7 568	6,70 %
2010	119 185	11 865	22 893	24 265	(1 372)	-1,14 %
2011	122 698	12 220	21 213	17 700	3 513	2,95 %
2012	126 214	11 931	21 729	18 213	3 516	2,87 %
2013	129 729	11 768	20 610	17 095	3 515	2,79 %
2014	132 396	11 411	23 236	20 570	2 666	2,06 %
2015	136 090	11 387	24 077	20 382	3 695	2,79 %
2016	140 473	10 636	23 742	19 360	4 383	3,22 %
2017	144 147	10 641	25 018	21 343	3 675	2,62 %
2018	145 665	11 136	22 912	21 394	1 518	1,05 %
2019	148 172	10 736	25 218	22 711	2 507	1,72 %
2020	148 497	9 971	22 610	22 285	325	0,22 %
2021	148 967	9 685	20 591	20 121	470	0,32 %
2022	150 849	9 527	23 064	21 182	1 882	1,26 %
2023	159 151	7 621	27 769	19 467	8 302	5,50%
2024	168 098	7 155	28 634	19 687	8 947	5,62%

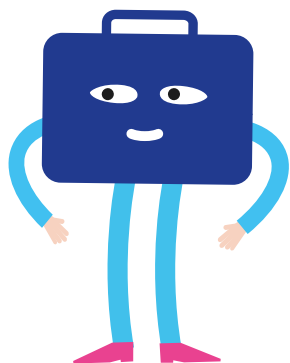
Nous constatons une forte progression du nombre d'adhérents comptables en 2023 et 2024.

C'est le fruit d'une belle dynamique de nos sections syndicales, de nos syndicats et fédérations.

L'investissement de tous, soutenu par une présence médiatique importante de Francois Hommeril, président de la CFE-CGC, dans le cadre des manifestations contre la réforme des retraites, a contribué au rayonnement de la CFE-CGC.

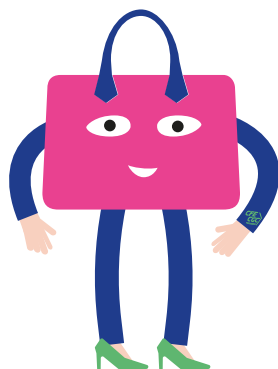
**+ 17 000 adhérents en deux ans, une évolution exceptionnelle.**

## La répartition des adhérents



**107 830**

Hommes



**68 698**

Femmes



**10 903**

Retraités

## Quelques exemples de répartition des adhérents par tranche d'âge



**16 752**

- 39 ans



**28 676**

40 à 49 ans



**39 156**

50 à 59 ans

Source : base SIA 2024

# LA REPRÉSENTATIVITÉ

Outre l'augmentation régulière du nombre d'adhérents, il faut noter que la CFE-CGC poursuit sa progression en matière de représentativité.

Elle obtient **21,75 %** des voix dans son champ statutaire de l'encadrement (vs 20,71 % en 2021) et 12,95 % d'audience (vs 11,92 % en 2021).

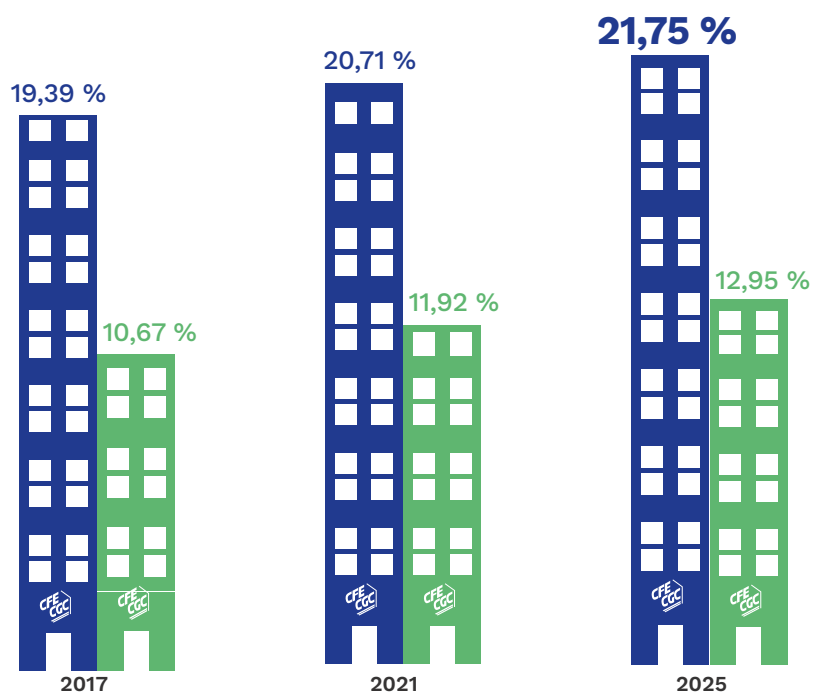
Ce résultat s'entend tous syndicats confondus (y compris les non représentatifs au niveau national interprofessionnel) et tous collèges confondus.

Ces résultats confirment la montée en puissance de la CFE-CGC lors des derniers cycles électoraux.

Nous pouvons nous en féliciter collectivement.

La CFE-CGC est aujourd'hui la seule organisation à progresser à la fois en pourcentage et en nombre de voix (+ 36 000) dans ce contexte général de baisse de participation.

## L'évolution de la représentativité 2017-2021-2025



Représentativité (%) : tous collèges

Représentativité CFE-CGC (%) : champ statutaire (encadrement)

# DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

## Le projet immobilier « Maison de la CFE-CGC »

Le projet de rénovation du siège confédéral constitue sans aucun doute l'investissement majeur de la mandature.

Ce projet d'ampleur décidé en 2022 par le comité confédéral sur proposition du bureau national est un point majeur qui a mobilisé la Confédération.

Les services moyens généraux, informatiques, RH, le CSE ont suivi ce projet avec rigueur et exigence en lien avec la direction confédérale.

Pour mener ces travaux, nous avons mobilisé notre trésorerie et complété nos besoins par un financement auprès de notre banque pour un montant de 6 millions d'euros débloqué en totalité sur l'exercice 2024 (10 457 k€ et + 59 k€ de charges annexes : avocats et assurances).

À ce titre, et pour garantir cet emprunt, la Confédération a souscrit deux contrats de capitalisation d'un montant unitaire de 1,5 M€ en nantissement.

Cet emprunt sera remboursé en 28 trimestrialités de 249 k€. Les paiements s'échelonneront du 17 janvier 2025 au 17 octobre 2031, concomitamment à la fin de notre crédit-bail.



En cumulé sur la période 2022 à 2024, nous avons une dépense de 11 866 k€ et + 117 k€ de charges annexes, sans tenir compte des dépenses réalisées en 2025 qui seront comptabilisées au titre de l'exercice 2025.

Le lancement des travaux préparatoires a débuté dès l'année 2023 en prévision de notre déménagement dans des locaux provisoires avec la prise d'un bail de locaux temporaires à Porte de Clichy (3 000 m<sup>2</sup> – 1,5 M€ annuels).

## DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

Durant cette période, nous avons dû organiser l'ensemble de nos formations CFS à l'extérieur, ce qui a nécessité la location de salles sur toute la période.

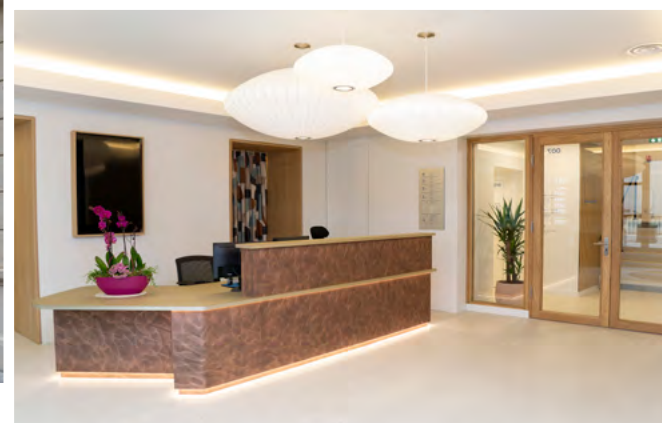
Nous avons également tenu nos réunions statutaires en extérieur avec la location de salles adaptées, ce qui a nécessité des dépenses supplémentaires pour la Confédération, les locaux provisoires ne pouvant nous accueillir en nombre.

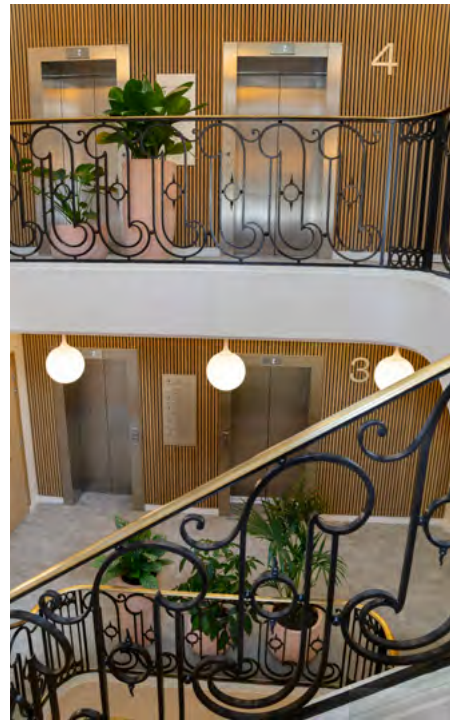
Cette période a été marquée par une double charge pour la Confédération : les loyers et charges à Porte de Clichy, et le remboursement de notre crédit-bail de la rue du Rocher.

Néanmoins, il faut noter la diminution des frais d'entretien de l'immeuble rue du Rocher car nous avons résilié l'ensemble des contrats d'entretiens qui y étaient liés.

Nous avons occupé ces locaux Porte de Clichy pendant un an et demi avant de réemménager rue du Rocher, le 24 juin 2025.

L'ambition de ce projet, outre la rénovation à neuf, était d'offrir à nos élus, nos salariés, nos militants, des espaces totalement repensés et rééquipés, avec un auditorium à la disposition de l'ensemble de nos structures et qui permettra la tenue de nos comités confédéraux.





## DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

Les espaces de travail des salariés, élus, militants ont été :

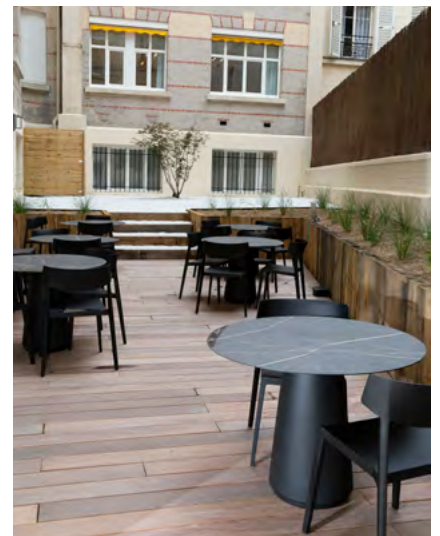
- équipés de mobiliers neufs ;
- mise à disposition de salles de réunions à chaque étage ;
- salles de formations en nombre afin d'organiser toutes les formations CFS parisiennes rue du Rocher ;
- des espaces détente/café aux étages salariés ;
- une cafétéria au rez-de-chaussée ;
- un espace déjeuner pour les salariés équipé en électroménager neuf ;
- des équipements informatiques neufs et performants ;
- un auditorium avec une capacité d'accueil de 120 personnes et d'un système de projection performant ;



- une démarche RSE : installation de fontaines à eaux, machines à café à grain, pompe à chaleur, système de climatisation ;
- une accessibilité pour les Personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- réfection totale de la toiture, isolation, façade de l'immeuble.

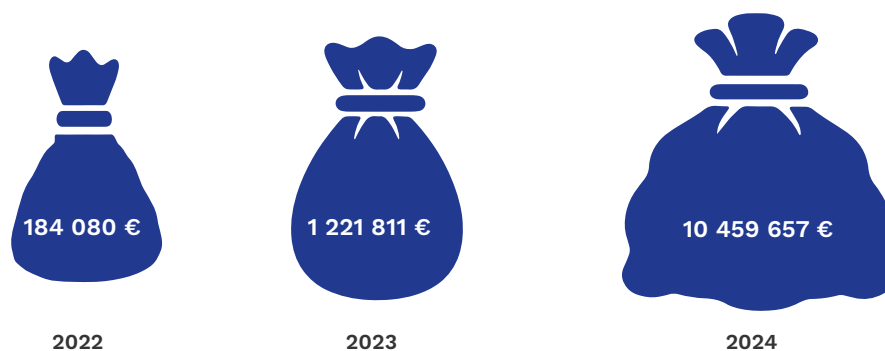
Ces travaux d'ampleur et nécessaires ont transformé notre « Maison de la CFE-CGC ».

Cet investissement a valorisé le bâtiment et notre patrimoine ; c'est une garantie pour notre organisation qui en deviendra pleinement propriétaire en 2031.



### La répartition des dépenses du projet immobilier par année

Ce projet représente un investissement majeur et structurant pour l'avenir la CFE-CGC.



### Les systèmes d'information

La période a également été marquée par une modernisation importante de nos systèmes d'information.

Le déménagement vers le site de Porte de Clichy a été l'occasion de repenser entièrement notre organisation informatique, avec une externalisation complète de nos infrastructures.

Les anciens équipements ont été remplacés, les systèmes de sauvegarde sécurisés et les accès modernisés.

Plusieurs évolutions concrètes ont été mises en œuvre :

- refonte des accès Internet avec un nouveau partenaire d'infogérance Foliatteam ;
- une démarche d'optimisation des contrats fournisseurs a été engagée avec la négociation de plusieurs prestations en vue de la conclusion d'un contrat cadre ;
- optimisation du parc des copieurs (Confédération et unions régionales), afin de réduire le coût global ;
- sécurisation renforcée des accès et des données ;
- modernisation de la téléphonie et du réseau ;
- amélioration de la continuité d'activité, sécurisation des applications métiers, notamment du système de gestion comptable et de paie ;
- accompagnement des équipes dans ces changements.

Ces transformations ont également bénéficié aux unions territoriales, avec le déploiement d'équipements performants (fibre, wifi, téléphonie) sur l'ensemble du territoire.

En parallèle, les projets numériques structurants ont progressé :

- développement continu des outils internes (OMARS2) ;
- mise en production de la brique « mandats » et son déploiement auprès des unions territoriales ;
- lancement des travaux relatifs au portail adhérents ;
- lancement des travaux portant sur l'évolution des outils de formation (brique CFS) afin d'optimiser l'inscription, le pilotage et le suivi des formations.

## DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

En 2024, ces avancées ont été consolidées avec la poursuite de la digitalisation des outils :

- le déploiement de solutions de visioconférence en lien avec nos travaux : toutes les salles de réunions/formations/ salle de conférence sont équipées d'écran (avec et sans visio intégrée) ;
- la poursuite du projet SharePoint pour optimiser les échanges et le partage dans un univers sécurisé au sein de la Confédération mais aussi pour les unions régionales ;
- l'achèvement des infrastructures télécoms avec la mise en œuvre d'Avaya pour la téléphonie sur IP (Confédération et unions) projet Telco ;
- le renforcement de la cybersécurité ; renforcement significatif et fiabilité des systèmes (réseaux, sauvegardes, accès) ;
- la poursuite du programme SIA2 incluant les modules « mandats », « conventions collectives », « employeurs » et « gestion des formations CFS » ;
- le lancement de la dématérialisation des notes de frais et des factures afin d'optimiser nos délais de traitement et limiter le traitement « papier ».

Nous avons retenu le prestataire N2F qui propose une application sur smartphone et sur PC pour la saisie des notes de frais et le remboursement par virement.

**Cette évolution importante est désormais effective et contribue à améliorer les conditions de travail des équipes confédérales et répond à une attente forte des fédérations et de nos militants, qui désormais, sont remboursés de leurs frais dans un délai de 15 jours.**

Au total, ces actions traduisent une volonté claire : moderniser nos outils, sécuriser nos données et améliorer le service rendu aux adhérents comme aux équipes.

Au-delà des aspects techniques, ces transformations traduisent un choix politique assumé : investir dans des outils modernes pour renforcer l'efficacité de notre action syndicale, soutenir l'engagement des militants et préparer l'avenir de notre organisation.

**La transformation numérique renforce notre efficacité et notre sécurité.**

# LA TRANSPARENCE ET LA GOUVERNANCE

Le suivi financier a été réalisé avec rigueur, et chaque décision d'investissement ou de financement est documentée et expliquée.

La présentation régulière des comptes au comité fédéral, leur adoption et leur certification sans réserve par les commissaires aux comptes, témoignent de la qualité de notre pilotage et de la confiance portée à l'exécutif fédéral.

La transparence financière est une condition essentielle de la confiance.

# MOT DE LA FIN

Nous avons traversé une période exigeante.

Malgré un contexte parfois contraint, la Confédération a su maintenir ses équilibres financiers tout en poursuivant ses investissements et en soutenant activement l'action syndicale.

Nous avons modernisé nos outils, amélioré nos procédures et renforcé notre organisation.

Le pilotage du projet de rénovation de la « Maison de la CFE-CGC » par l'exécutif confédéral a constitué un axe majeur, tant par son ampleur financière que par sa portée stratégique.

Aujourd'hui, la Confédération dispose de bases solides lui permettant d'aborder l'avenir avec confiance, mais aussi avec lucidité.

Nous pouvons envisager les prochaines échéances, en poursuivant cette ambition : mettre la gestion financière au service du développement et du rayonnement de notre organisation.

Les comptes ont été présentés régulièrement aux instances compétentes, permettant un suivi transparent et partagé de la situation financière.

Au total, sur la période 2022-2024 les points essentiels sont :

- la consolidation de la réforme territoriale ;
- la dématérialisation des services et procédures ;
- le pilotage du projet de rénovation de la Maison de la CFE-CGC ;

- la célébration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la CFE-CGC ;
- l'organisation des élections TPE et des chambres d'agriculture ;
- la montée en puissance de la formation syndicale ;
- l'augmentation du nombre d'adhérents ;
- notre représentativité en évolution, fruit de notre investissement à toutes et tous et d'un engagement collectif.

Je ne peux terminer ce rapport sans remercier chaleureusement l'équipe du service communication pour la réalisation de ces supports et le travail de mise en avant au cours de cette mandature. Et sans oublier l'ensemble des salariés de la Confédération et des unions régionales.

Votre engagement et votre professionnalisme sont un réel atout pour la CFE-CGC.

Travailler à vos côtés ces trois années a été un réel plaisir.

Une pensée et des remerciements aux services généraux, informatique et comptabilité qui ont été très sollicités pendant la période des travaux (y compris des deux déménagements).

Votre engagement a été essentiel dans la réussite de ce projet et vous avez su mener de front l'activité courante de vos services et le suivi des travaux, avec patience et rigueur.



**ÉDITEUR**

CFE-CGC

63 rue du Rocher - 75008 Paris

**RÉDACTION**

Farida Karad, Trésorière nationale

Philippe Baldoiseaux, service comptabilité et gestion

Jean Siro, service données personnelles, finances et contrôle

**CONCEPTION - RÉALISATION**

Valérie Bouret, service communication de la CFE-CGC

**RELECTURE**

Service communication de la CFE-CGC

**IMPRIMEUR**

Octavo

Z.A. Le Sablon - 72230 Mulsanne

Labellisé Imprim'vert. Certifié PEFC et FSC

Dépôt légal : Juin 2026 - Tous droits réservés

ISBN : 978-2-38340-083-7



Maison de la CFE-CGC  
63 rue du Rocher  
75008 Paris  
Tél.: 01 55 30 12 12

[WWW.CFECGC.ORG](http://WWW.CFECGC.ORG)

